

REGLEMENT INTERIEUR

Durée de la location

Ce logement vous est loué pour une période définie lors de votre réservation, déterminée dans votre contrat de location. En aucun cas un client ne pourra se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux en dehors de cette période.

Arrivée et départ

- Arrivée à partir de 17h.
- Départ avant 11h.
- A votre arrivée, vous recevrez :
 - Les clefs du logement.
 - Le code de l'alarme.
 - Un inventaire de l'équipement.
Le locataire veillera à restituer le bien comme il était à son arrivée.
Toute perte ou dégât sera retenu à sa charge sur sa caution.
 - Une farde reprenant les consignes de sécurité, les guides de fonctionnement des électroménagers, le règlement intérieur, nos bons plans dans les environs, etc.

Capacité

Notre gîte est aménagé pour accueillir maximum 12 personnes.

Si le locataire déroge à cette règle, le propriétaire se réserve le droit de lui refuser l'entrée.

Aucun remboursement ne sera octroyé.

Matériel fourni

Ce logement est loué avec la literie (sommiers et matelas), couettes et oreillers.

Les draps et autre linge de maison (parures de lit, serviettes, torchons...) sont fournis.

Chaque matelas et oreillers sont équipés d'alèses qui devront être propres et maintenues lors du départ.

Les lits seront fait à votre arrivée.

Un kit est mis à votre disposition à votre arrivée (sacs poubelles, éponges, lessive, pastilles lave-vaisselle, produits ménagers, sel, poivre, vinaigre, huile, épices,...). Ayez la gentillesse de renouveler ce que vous utilisez pour les prochains arrivants.

Avant votre départ, les parures de lits devront être pliées et déposées au pied de chaque lit, les serviettes de toilette seront pliées dans les salles de bain.

Utilisation des lieux

- Tous les meubles sont à votre disposition. Veuillez les garder en bon état et veiller à leur propreté.
- La fourniture de l'eau, de l'électricité et du chauffage est incluse dans le prix de la location. Toutefois, dans le but de respecter au mieux l'environnement, veuillez éteindre les lumières lorsque vous quittez une pièce, ne pas laisser couler l'eau inutilement, et ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes longtemps si vous utilisez le chauffage.

- Toutes les commodités sont à votre disposition, sous réserve d'un usage normal et raisonnable. A cet égard, veuillez ne rien jeter dans la cuvette des WC, hormis le papier hygiénique.
- Chaque porte d'accès au logement est munie de serrure à clé. Veuillez absolument à bien les fermer lors de toute sortie des lieux. Vous êtes responsable de tout vol et toute dégradation en cas de non-respect de cette clause.

Utilisation de la connexion internet

Le locataire s'engage à respecter les lois en matière de téléchargements et de consultations de sites. En cas de demande de la part des autorités compétente, le propriétaire du gîte transmettra les coordonnées du locataire ayant bénéficié de ladite connexion.

Utilisation du poêle à bois

- Merci d'utiliser le poêle à bois en « bon père de famille ».
- Merci d'utiliser uniquement le bois mis à votre disposition.
- Il est interdit de jeter des déchets dans le poêle à bois.
- Il est interdit d'utiliser des solvants, de l'alcool ou des produits inflammables à proximité du poêle à bois. De même, il est interdit de mettre des solvants, de l'alcool ou des produits inflammables dans le poêle à bois.
- Veuillez à toujours refermer la porte du foyer.
- Pensez à la sécurité de tous et particulièrement à la sécurité des enfants.
- Nous déclinons toute responsabilité en cas de brûlure.
- Utilisation :
 - Mettez 3 feuilles de journal en boules ou quelques morceaux de petit bois.
 - Posez par-dessus des buches de petite taille.
 - Allumez.
 - Fermez la porte du foyer tout en laissant l'aération ouverte.
 - Une fois le feu bien parti, ajoutez des buches.
 - C'est parti !

Consignes de sécurité et de bienséance

- Veuillez respecter la tranquillité des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Le volume sonore, à l'intérieur et à l'extérieur de la propriété, doit être contenu afin de respecter la tranquillité du voisinage. En cas de conflit et ou de plainte, nous nous réservons le droit d'exclure les clients à l'origine du trouble.
- Pour le respect du voisinage, il est strictement interdit de faire du bruit le soir après 22h et avant 6h du matin.
- Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur du logement. Le logement est équipé d'une centrale incendie et de détecteurs de fumée. Les fumeurs sont invités à se rendre dehors. Veuillez ne pas jeter vos mégots de cigarettes par terre.
- En cas d'urgence, veuillez avertir les secours. Des extincteurs ont été placés dans le logement.
- Pendant toute la durée du séjour, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du logement.
- Les locataires s'engagent à veiller à fermer les fenêtres, en cas de risques de pluies (et notamment d'orage) Les fenêtres doivent être fermées en cas d'absence. Toute dégradation du fait de pluies à l'intérieur des pièces (notamment des parquets) sera imputable au locataire.

- Le locataire est dans l'obligation de contracter auprès de sa Compagnie d'Assurances une protection responsabilité Civile Locative dite assurant l'ensemble des locaux qui lui sont confiés, pour les dommages tels que incendie, explosion, dégâts des eaux qui pourraient être causés par lui-même ou par ses hôtes et ce, durant la période de location. Une attestation d'assurance établie au nom du locataire doit être impérativement jointe au contrat de location.
- Le propriétaire ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable des accidents ou dommages qui pourraient survenir dans la propriété, sur le parking ou dans les manœuvres d'accès ou de sortie du domaine.
- Merci de manipuler les volets et la toile solaire en bon père de famille.
- Veuillez ne pas déplacer les meubles, les lampes, les matelas et autres accessoires d'une pièce à l'autre.
- Merci de remettre les objets dans les armoires appropriées (vaisselle, seau, aspirateur,...).

Extérieurs

- Jardin et terrasse sont à votre disposition. Suivez le sentier et découvrez mares, abris à insectes, abris à couleuvres, plantes de toutes sortes et vignoble.
- Pendant toute la durée du séjour, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du logement. Le jardin peut présenter des dangers. Ne laissez pas les enfants s'y promener seuls sans être accompagnés par leurs parents ou par un adulte responsable.
- Veuillez respecter les clôtures et ne pas entrer dans les propriétés privées avoisinantes.
- Il est interdit de jeter des déchets.
- Il est interdit de cueillir / arracher / détériorer fleurs, plantes ou toute installation. Veuillez respecter la faune et la flore.
- Merci de respecter l'espace et les équipements mis à votre disposition.

Nettoyage

Le forfait nettoyage compris dans le prix comprend notamment le nettoyage du linge de maison et des pièces.

Toutefois, merci de veiller à ne pas laisser le logement en désordre en assurant le rangement des meubles, des objets et vaisselle . Nous vous demandons de restituer le gîte ainsi que son contenu dans un bon état d'ordre et de propreté.

- La vaisselle devra être propre et rangée. Le lave-vaisselle vidé.
- Les poubelles devront être vidées dans les conteneurs mis à votre disposition à l'arrière du bâtiment. Les règles de tri devront être respectées.
- Les vidanges devront être évacuées par vos soins : bulles à verres disponibles chaussée de Waremme (en face de la maison de repos).
- Le frigo devra être vidé et nettoyé.
- L'électroménager (frigo, cafetière, micro-ondes, etc.) devront être nettoyés.
- Les sols devront être aspirés.
- Il en est de même en ce qui concerne le matériel extérieur.
- Veuillez ne rien jeter dans les toilettes qui soit susceptible de les boucher (langes, serviettes hygiéniques, tampons, protège-slips, graisse, nourriture).

En cas de non-respect, un forfait nettoyage supplémentaire sera déduit de la caution.

Accueil des animaux (non autorisé sauf accord propriétaire)

Seul le contrat de location précise si le locataire a l'autorisation de séjourner avec son animal domestique. Le cas échéant, le locataire s'engage à rendre la location dans un état de propreté irréprochable, ne laissant en aucun cas apparaître la présence d'un animal durant le séjour, y compris à l'extérieur du logement. Les animaux ne doivent jamais être laissés dans le logement en l'absence de leur maître. Toute dégradation due à des animaux est à la charge exclusive du locataire et sera déduite de sa caution.

Barbecue

Vous pouvez utiliser du charbon dans le barbecue ou du bois, mais ce dernier devra être débarrassé de ses cendres.

L'entretien

Selon le séjour (long ou court), nous serons amenés à intervenir pendant votre séjour pour la tonte, l'arrosage des fleurs, l'entretien général.

Nous veillerons à respecter votre intimité.

En cas de problème

- En cas de panne ou de dysfonctionnement, veuillez nous contacter sans attendre. Nous ferons alors au mieux pour remédier à la situation. Aucun remboursement de dépannage ou de réparation ne saurait être pris en compte sans notre accord.
+32499/36.43.88
- En cas de casse, sinistre ou dégradation merci de le signaler durant votre séjour, même si aucun dommage ne semble apparent. En cas de perte ou de dégradation d'éléments du logement, le montant de la caution pourra être minoré du coût de la remise en état ou d'un éventuel remplacement.

Nous vous remercions de votre compréhension

Bon séjour.